



**EXTRAIT N°39/2022 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 MAI 2022

Préfecture Martinique  
Comité de l'égalité  
RECULÉ

08 JUIN 2022

Date de la convocation :  
Le 24 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente du mois de mai, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. MONPLAISIR Yan, maire ;

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

**PRESENTS :**

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme LEGIEL Eliane,

En début de séance :  
Présents 18  
Procurations 6  
Absents 7  
Excusés 2

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. CIDOLIT Bertrand, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille,

**En cours de Séance :**  
Présents 18  
Procurations 6  
Absents 7  
Excusés 2

**ABSENTS** EXCUSES : M. ADELE Claude, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR Joël), M. PALIX Pierre (procuration à Mme VERIN Jocelyne), DELPHIN Laurent (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme RIERNY Sandrine (procuration à M. CIDOLIT Bertrand), Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, (procuration à M. MARLET Camille), M. MARLET Daniel.

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. ADELAIDE Michel, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme FRANCOIS Francine,

**ASSISTANTS** M. Pascal QUIONQUION, (DGS), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR, M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE.

---

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

X

## **REGULARISATION DE CESSION D'UN LOGEMENT EVOLUTIF SOCIAL EN CONTRAT DE LOCATION VENTE**

Le maire expose :

Dans la cadre de sa politique de l'habitat et plus particulièrement de l'accession sociale à la propriété, par délibération de son conseil municipal du 24 novembre 1984, la ville de Saint-Joseph, aux termes d'un acte sous seing privé daté du 1<sup>er</sup> janvier 1985, a donné à bail avec promesse de vente, pour une durée de quinze ans (15 ans) à Monsieur et Madame Justin Joseph BISSON, la parcelle de terrain aujourd'hui cadastrée section W N° 871 d'une superficie de 309m<sup>2</sup>, située à l'intérieur du lotissement dit « Salinière ».

Sur la parcelle concernée reposait une « ébauche » de logement (logement évolutif social au stade gros œuvre), charge pour les preneurs de procéder aux travaux d'achèvement. La ville s'était donc engagée selon les clauses du bail incluant une promesse de vente, à céder aux preneurs à bail, le bien concerné, à l'expiration de la période de quinze ans fixée. Monsieur et Madame Justin Joseph BISSON bénéficiaires initiaux du contrat de bail sont décédés respectivement le 11/04/2018 et le 18/06/2016.

L'Office CONSTANTIN 78, rue de la République 97200 Fort de France en charge des formalités notariales et notamment de la rédaction de l'acte de vente, a demandé au maire de bien vouloir soumettre au conseil municipal, que la mutation du bien soit enregistrée au profit des héritiers légaux de Monsieur et Madame Justin Joseph BISSON ci-après désignés en qualité d'acquéreurs en pleine propriété indivise :

- 1/ Monsieur Patrick BISSON ;
  - 2/ Madame Maryse Odette BISSON épouse CHENOR ;
  - 3/ Madame Rose Marie BISSON ;
  - 4/ Monsieur Jean-Philippe Gérald BISSON ;
  - 5/ Madame Murielle Rose BISSON.
- 

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal,**

**DECIDE**, à l'unanimité,

**Approuver** la vente de la parcelle cadastrée W N° 871 d'une contenance de 309m<sup>2</sup> sise au lotissement « Salinière », au profit des héritiers de Monsieur et Madame Justin Joseph BISSON décédés.

**D'autoriser** le maire à signer tous documents et actes afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 30 mai 2022

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR

